




MDJ 

NEUFCHÂTEL  
L'évasion



**POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO**

Mesures prises par la Corporation  
Jeunesse l'Évasion l'Ormière  
lorsqu'un.e adolescent.e est en état de  
consommation



**2019**



NEUFCHÂTEL  
L'ÉVASION

## POLITIQUE DE DÉNONCIATION

### Concernant l'usage et la possession de drogues et d'alcool

- Toute personne ayant consommé ou possédant sur elle ou dans ses affaires personnelles, de la drogue ou de l'alcool, sera renvoyée chez elle dans les plus brefs délais.
  - L'adolescent.e ayant été expulsé.e pour consommation ou possession d'objet incitant à la consommation devra être rencontré.e par un.e animateur.trice/intervenant.e avant de pouvoir fréquenter la MDJ de nouveau.
  - À la discrétion de l'équipe de travail, l'adolescent.e pourrait être amené.e à réaliser un geste de réparation à la suite de son retour dans le milieu de vie.
  - Advient que l'adolescent.e soit dans un état de consommation avancé, l'empêchant de retourner à son domicile de manière sécuritaire :
- Si le constat est fait avant 22h, nous aviserons la personne responsable de l'adolescent.e afin qu'elle vienne chercher son jeune d'ici la fin de la soirée.
  - Si le constat est fait après 22h, nous aviserons la personne responsable de l'adolescent.e dès 8h le lendemain matin.
  - Dans l'impossibilité pour la personne responsable de venir chercher son jeune, celui-ci sera retourné à la maison en taxi, aux frais du responsable.

